

Avis adopté

Séance plénière du 12 février 2025

De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social.

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Les exemples ne manquent pas, dans l'espace numérique, les transports en communs, les émissions télé ou les discours politiques pour illustrer ce spectre de la banalisation des violences et de la haine. Il était essentiel que le CESE, chambre de dialogue de la société civile, se saisisse de cette question fondamentale pour notre démocratie et le vivre ensemble.

Enfants et adultes, causes et conséquences, à l'école ou dans l'espace public, cet avis a su appréhender le caractère global et systémique de ce sujet avec exigence et précision. De débats certifiés sans édulcorants, il en ressort un texte complet dont il faut s'abreuver et qui devra continuer à nourrir nos pratiques et nos travaux.

Ce travail s'inscrit lui-même dans une réflexion plus large menée au CESE sur l'information, les politiques de lien et de cohésion sociale, par le travail, le monde associatif ou la culture, et évidemment sur l'éducation à l'empathie, au respect et à la relation à autrui. Retenons alors cette phrase de la journaliste Carolin Emcke, citée dans l'avis : « haïr sans précision évite la pensée et l'empathie ». Rappelons également que l'éducation populaire a toujours joué un rôle dans la lutte contre les discours de haine.

Dans un contexte de backlash, comment est-ce qu'en tant qu'organisations de la société civile et acteurs de la vie politique, on se positionne, pour éviter le pire ? Comme nous le rappelle des personnes comme Esther Mujawayo, rescapée du génocide des Tutsi au Rwanda, nous voyons se mettre en place les ressorts de ce qui a mené au pire de ce que l'on a connu dans l'histoire de l'humanité, sans pour autant être déjà dans sa réalisation.

Bien que la banalisation des violences verbales et des discours de haine croie de concert avec la montée de l'extrême droite, elle ne s'y réduit pas. Ce qui monte, ce sont des idées, des actes, des politiques qui reproduisent les mêmes mécanismes autoritaires et racistes que ce que l'on a connu en Europe dans les années 30 et 40 ou au Rwanda dans la deuxième moitié du XXème siècle : une libération de la parole ultra-violente contre des minorités. Et comme l'a rappelé Marc Crépon, « La violence vous réduit à l'état de choses, elle vous réduit à l'abstraction ». Des choses, on peut s'en débarrasser plus facilement que des humains.

Alors, sur qui est-ce que l'on décide de tourner le projecteur ? Les activistes écologistes qui font de la désobéissance civile non-violente ou les groupes d'extrême-droite qui se revendiquent du féminisme mais incitent bien plus à la haine qu'elles n'encouragent à l'égalité ?

Ne pas banaliser la violence verbale, c'est aussi tenir responsable les acteurs publics et les personnes démocratiquement élues des conséquences de leurs paroles et de leurs discours.

On ne pourrait plus rien dire ? Eh bien oui, nous ne pouvons plus faire comme si tout, y compris ce qui tombe sous le coup de la loi, était dicible. Cette soi-disant liberté d'expression sans limite, visant à responsabiliser ceux qui reçoivent des paroles violentes plutôt que ceux qui les disent, contribue à la montée de la haine dans toutes les sphères de la société.

Nous remercions les rapporteuses et l'ensemble de la commission pour le travail mené et la pertinence de nos échanges. Le groupe OEMJ est ravi d'avoir voté pour cet avis.